

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 81 (2000)

**Artikel:** Le Mésolithique de l'abri du Roseau (Ain, France)  
**Autor:** Wittig, Marc / Guillet, Jean-Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-835972>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mésolithique de l'abri du Roseau (Ain, France)

Marc Wittig et Jean-Pierre Guillet (†)

## Résumé

Modeste gisement du sud de l'arc jurassien, l'abri du Roseau a subi d'importantes déprédations lors de fouilles anciennes. Des fouilles récentes ont néanmoins permis d'individualiser deux niveaux d'occupation principaux. Le premier a livré une industrie lithique qui renvoie au Mésolithique moyen (ensemble 4) et le second remonte au Mésolithique récent (couche 3). Un tesson de céramique de La Hoguette découvert hors contexte pourrait se rattacher à cette dernière occupation.

## Introduction

L'abri du Roseau se situe sur la commune de Neuville-sur-Ain (Ain). Il est localisé dans le sud de l'arc jurassien, à l'extrémité méridionale du massif du Revermont (fig. 1). C'est un abri-

sous-roche qui s'ouvre sur la rive droite du Suran, à quelques trois kilomètres de la confluence Suran-Ain.

Les fouilles menées dans l'abri par Jean-Pierre Guillet de 1985 à 1987 ont permis d'individualiser deux principaux niveaux d'occupation dans un faible remplissage fortement perturbé par les fouilles anciennes (Guillet 1986, 1987, 1988). Le plus ancien se rattache au Mésolithique moyen (ensemble 4) et le plus récent au Mésolithique récent (couche 3).

L'intérêt du site a été renforcé par la découverte, malheureusement hors contexte, d'un tesson de céramique de La Hoguette. Il permet d'alimenter les débats sur les relations nord-sud à l'aube du cinquième millénaire avant J.-C.

Ces découvertes ont déjà fait l'objet d'une courte note dans les actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey (Guillet 1995). Nous donnons ici quelques précisions sur la composition typologique des ensembles et sur leur attribution stratigraphique<sup>1</sup>.

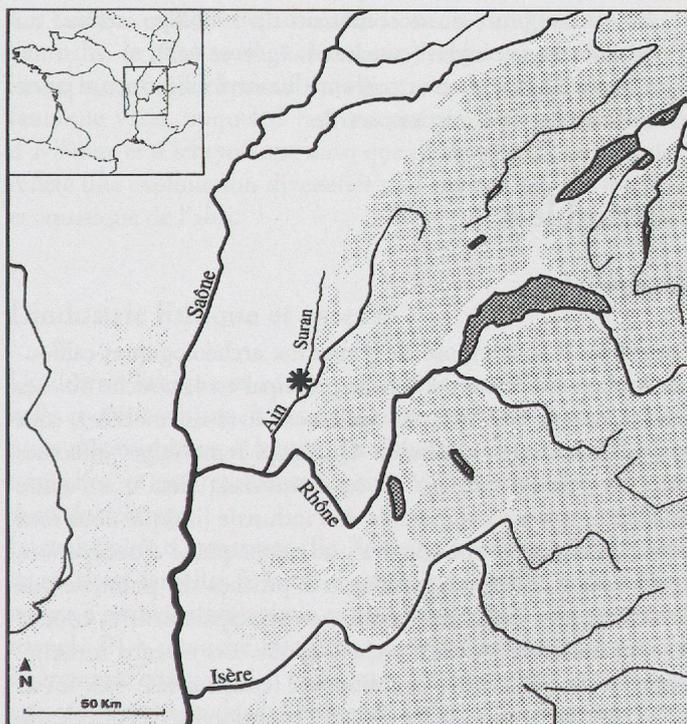


Fig. 1. Situation géographique de l'abri du Roseau.

## Configuration de l'abri

L'abri s'ouvre au nord-est, au pied d'une falaise calcaire attribuée au Kimmeridgien. Son plafond atteint une hauteur de 5 à 10 mètres, abritant une surface d'une cinquantaine de mètres carrés (fig. 2). La partie septentrionale de l'abri est occupée par un éboulis important, canalisé par une faille de la falaise. Il forme un large cône qui s'étend sur une grande moitié nord du gisement. La topographie du site montre ainsi un pendage général d'orientation nord-ouest / sud-est, correspondant globalement à l'axe de ce cône d'éboulis. Le niveau moyen du remplissage est situé à environ cinq mètres au-dessus du cours du Suran qui s'écoule aujourd'hui à une vingtaine de mètres de l'abri.

1. Ce site a fait l'objet de mon travail de diplôme au Département d'Anthropologie de l'Université de Genève (Wittig 1997) et il sera prochainement publié sous une forme complète enrichie de nouvelles dates C14.

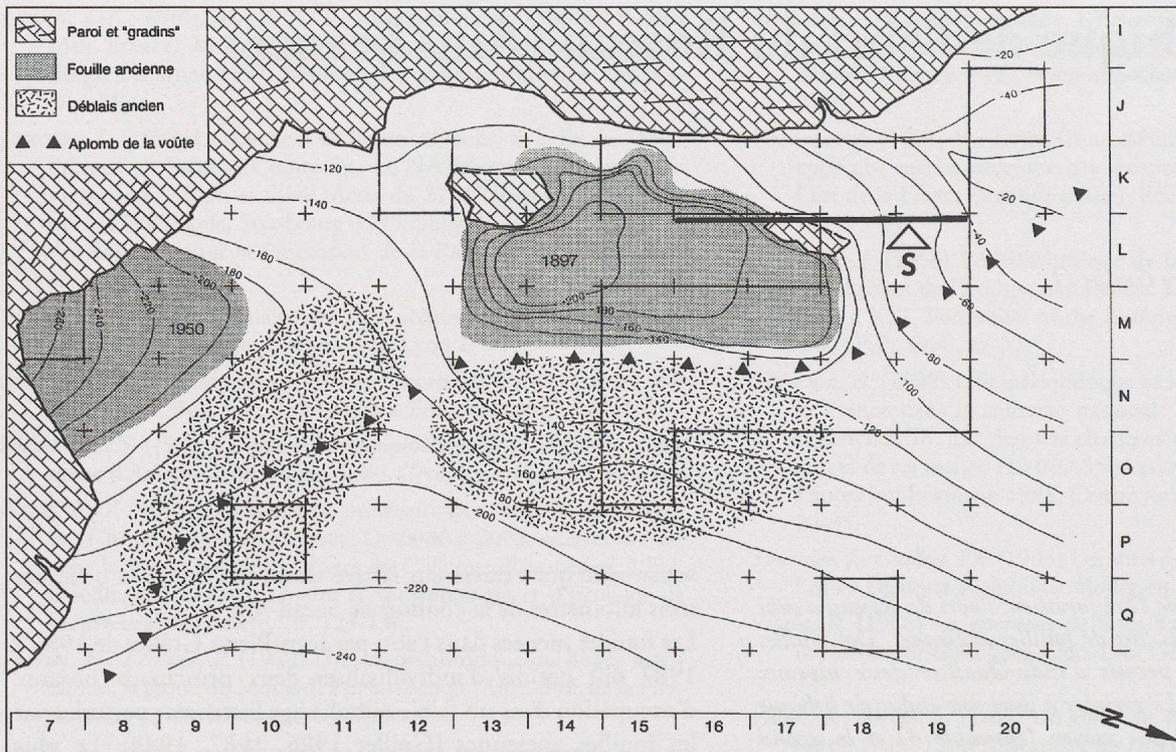


Fig. 2. Configuration de l'abri et localisation des fouilles de Jean-Pierre Guillet.

## Historique

L'abri du Roseau a été découvert et fouillé par l'abbé Marchand en 1897 (Marchand 1898). Par la suite, le site a fait l'objet de plusieurs sondages clandestins. Deux épisodes de fouilles se marquent dans la topographie de l'abri. Le premier, attribuable à l'abbé Marchand, apparaît sous la forme d'une importante tranchée rectangulaire située dans la partie centrale du gisement. Au second peut être attribuée la cuvette localisée contre la paroi méridionale de l'abri (fig. 2). Les déblais de ces fouilles sont très riches, et la majorité des armatures microlithiques livrées par le site en proviennent.

Jean-Pierre Guillet a entrepris des travaux dans l'abri de 1985 à 1987. Ses fouilles s'étendent sur 23 mètres carrés, mais la surface réelle est réduite à une quinzaine de mètres carrés, puisque les secteurs fouillés concernent essentiellement les lambeaux de remplissage situés en bordure de la tranchée de l'abbé Marchand.

## La stratigraphie

Le remplissage de l'abri est connu sur une profondeur d'un mètre environ. Il est principalement constitué d'apports cryoclastiques provenant de la falaise et du cône d'éboulis nord, ainsi que de dépôts alluvionnaires dus aux débordements du Suran. Globalement, les couches observées présentent une constitution caillouteuse. A la base du remplissage, la matrice est limoneuse à limono-sableuse (c. 5 et ens. 4), alors que dans les niveaux supérieurs elle est de nature plutôt argileuse (c. 3 à 1).

La séquence stratigraphique de l'abri est la suivante (fig. 3) :

- *Couche 1* : argile humifère brun-noir pauvre en cailloutis à matériel hétérogène du Néolithique (?) à l'époque

moderne. Cette couche n'est présente que dans la partie orientale du site, hors de la zone abritée.

- *Couche 2* : argile pulvérulente de couleur gris-jaunâtre à matériel hétérogène du Néolithique (?) à l'époque moderne.
- *Couche 3* : cailloutis à matrice argileuse brune et à matériel attribué au Mésolithique récent.
- *Ensemble 4* : interstratification de limon brun-jaune (couches 4a1, 4a3, 4c1 et 4c3) et de cailloutis à matrice limoneuse brun-jaune contenant du mobilier attribué au Mésolithique moyen (couches 4a2, 4b et 4c2).
- *Couche 5* : gros blocs et cailloutis à matrice limoneuse jaune indurée par calcification, stérile.

## L'ensemble 4

### Généralités

L'ensemble 4 se compose de 3 niveaux archéologiques caillouteux à matrice limoneuse dont le principal est la couche 4b. Les couches 4a2 et 4c2, qui ont également livré du mobilier, sont lenticulaires et très localisées. Quelques remontages effectués entre des éclats provenant de ces 3 couches, ainsi que l'allure générale tout à fait comparable de l'industrie lithique nous font penser qu'elles correspondent à une même phase d'occupation, ou du moins à des occupations très proches du point de vue chronologique. Ces trois couches, et principalement la couche 4b, sont riches en mobilier archéologique. Les niveaux intermédiaires stériles, à dominante limoneuse (couches 4a1, 4a3, 4c1 et 4c3), correspondraient à des phases d'abandon lors d'épisodes de débordement du Suran. L'érosion partielle de trois foyers en légère cuvette dans la couche 4b (fig. 3; F1 et F2), irait en ce

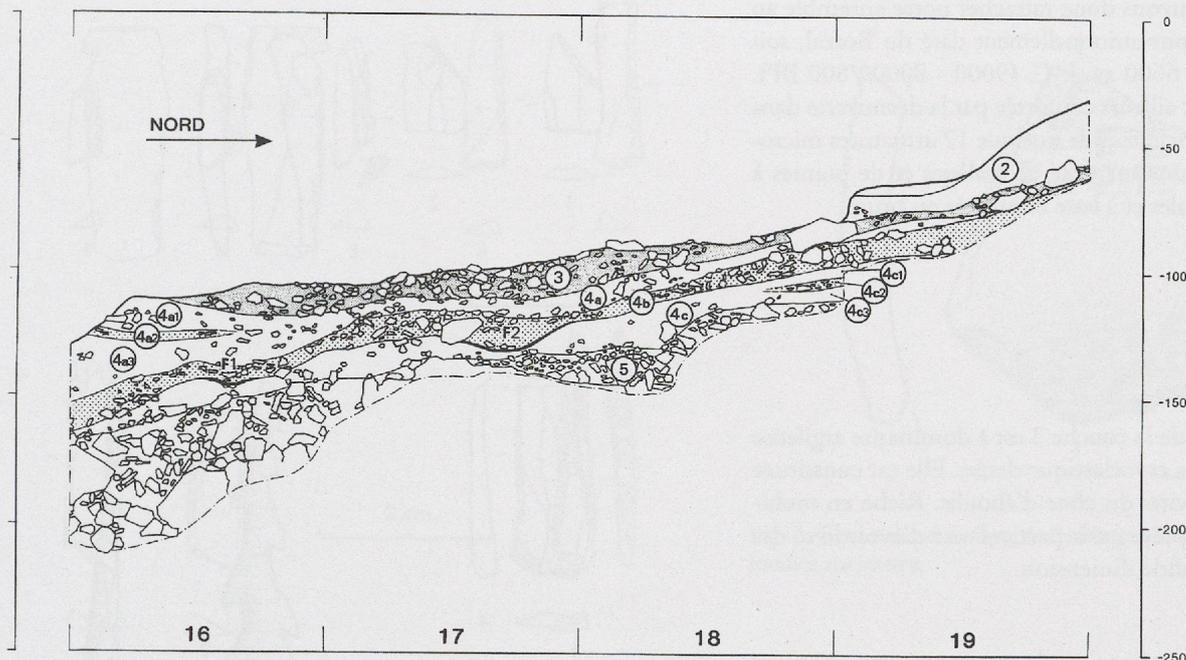


Fig. 3. Stratigraphie selon un axe sud-nord sur la limite K-L en 16-19.

sens. Nous ne disposons pour l'instant d'aucune date radiométrique pour l'ensemble 4, par conséquent l'attribution chronologique ne peut reposer que sur la typologie du mobilier lithique.

### La faune

Les restes de faune sont fortement fragmentés et brûlés, ce qui se reflète dans le faible taux d'attribution spécifique des restes (57 restes déterminés sur un total de 726, soit 7,9%). Les ossements déterminés montrent un spectre varié dominé par le cerf. Les autres espèces représentées sont le sanglier, le loup, l'aurochs, le chat sauvage, le castor, le blaireau, le renard, le lièvre, la tortue, le chevreuil et la martre ou la fouine. Ce cortège faunique varié, auquel il faut encore ajouter quelques restes d'avifaune et d'ichtyofaune ainsi que de nombreux mollusques, reflète une exploitation diversifiée de l'environnement forestier et aquatique de l'abri.

### L'industrie lithique et osseuse

L'industrie lithique se compose pour l'essentiel de déchets de taille et d'éclats bruts. L'outillage comprend seulement 8 armatures microlithiques à hypermicrolithiques et quelque 9 éclats retouchés, ce qui représente à peine 3% de la totalité des produits de débitage.

La petite série d'armatures (fig. 4) comporte trois triangles scalènes, deux lamelles à bord abattu, une lamelle scalène, une pointe à retouche unilatérale et base tronquée et une pointe ou triangle (?) à retouche bilatérale partielle et base à troncature légèrement concave. La technique du microburin n'est pas attestée. On notera de plus l'absence de lamelles Montbani et de trapèzes, ainsi que de types «archaïques» tels que les segments de cercles ou les triangles isocèles.

Signalons enfin la présence de deux fragments de poinçons en os, dont une pointe façonnée sur *ulna* de jeune cerf et un fragment mésial de pointe sur esquille d'os long finement polis.

### Chronologie

Par ses caractéristiques (microlithisme relativement poussé, dominance des scalènes et des pointes), l'industrie lithique de l'ensemble 4 est comparable notamment à celle de Sous-Balme, couche III niveau 1 (Culoz, Ain, F; Vilain 1966), ou du Mollendruz, couches 4d et 4c (Mont-la-Ville, Vaud, CH; Crotti et

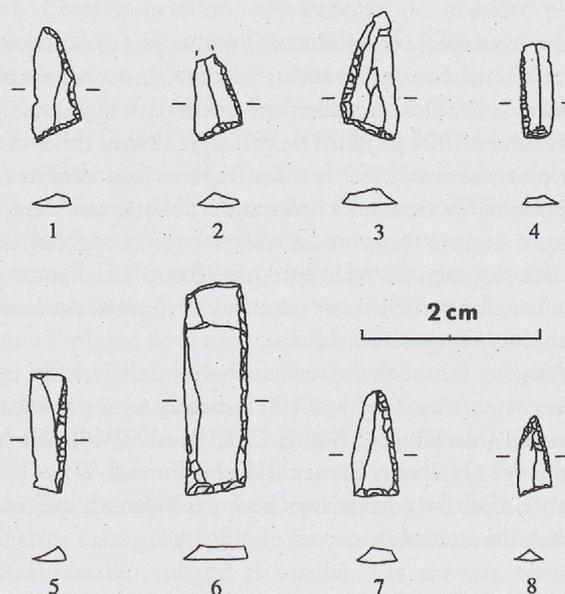


Fig. 4. Armatures microlithiques de l'ensemble 4. 1 à 3, triangles scalènes; 4 et 5, lamelles à bord abattu; 6, lamelle scalène; 7, pointe à retouche unilatérale et base tronquée; 8, pointe à retouche bilatérale partielle et base à troncature légèrement concave.

Pignat 1986). Nous pouvons donc rattacher notre ensemble au Mésolithique moyen, conventionnellement daté du Boréal, soit de la fourchette 8000 - 6600 av. J.-C. (9000 - 8000/7800 BP). Cette attribution est par ailleurs confortée par la découverte dans les déblais des fouilles anciennes de quelque 17 armatures micro-lithiques (fig. 6), dont une majorité de scalènes et de pointes à retouches uni ou bilatérales et à base retouchée ou brute.

## La couche 3

### Généralités

La nature sédimentaire de la couche 3 est à dominante argileuse et renferme un cailloutis cryoclastique dense. Elle est constituée principalement des apports du cône d'éboulis. Riche en mobilier archéologique, elle présente la particularité d'avoir livré des fragments osseux de grande dimension.

### La faune

La conservation des restes osseux de la couche 3 est relativement bonne (341 restes attribués sur un total de 1883, soit 18,1%). La détermination spécifique n'a toutefois pas montré de différence significative avec l'ensemble 4, une exploitation diversifiée du milieu étant également attestée. La couche 3 a aussi fourni des restes d'avifaune et d'ichtyofaune ainsi que de nombreux mollusques. Parmi le cortège des espèces représentées le cerf et le sanglier dominant, et sont accompagnés par l'aurochs, le chevreuil, le loup, le blaireau, le renard, le chat sauvage, la martre ou la fouine, le castor, le lièvre et un capriné.

### L'industrie lithique et osseuse

La couche 3 comporte une industrie lithique peu caractéristique. Les pièces retouchées sont ici encore très faiblement représentées. Au nombre de 29, elles ne concernent en effet que quelques 2,8% de la totalité des 1024 produits de débitages. Parmi celles-ci (fig. 5) nous pouvons remarquer que les trapèzes font défaut. Mais deux fragments de lamelles à troncature oblique semblent, par leur facture soignée (support lamellaire large et régulier) assez proche des trapèzes du Mésolithique récent. Et d'autre part quelques lamelles partiellement retouchées évoquent des lamelles Montbani «atypiques» ou «évoluées».

A ces éléments lithiques s'ajoute un harpon en bois de cerf à barbelures asymétriques comparable à ceux connus par exemple à Birmsmatten (Nenzlingen, Berne, CH; Bandi 1963) et à Liesbergmühle VI (Liesberg, Berne, CH; Hoffmann-Wyss 1978), qui permet d'attribuer cette couche à un Mésolithique récent d'affinité nord orientale.

### Chronologie

Une datation C14, effectuée sur des ossements de cette couche a fourni la fourchette 5210 - 4950 av. J.-C. à 1s ou 5240 - 4900

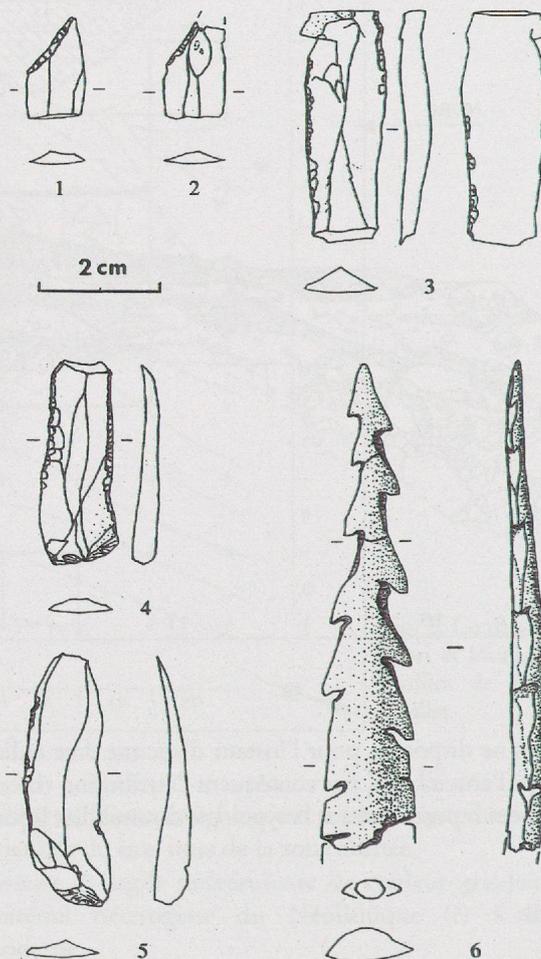


Fig. 5. Harpon en bois de cerf et quelques éléments d'industrie lithique de la couche 3. 1 et 2, lamelles à troncature oblique; 3 à 5, lamelles partiellement retouchées, lamelles Montbani «atypiques» ou «évoluées»; 6, harpon en bois de cerf.

av. J.-C. à 2s<sup>2</sup> (Ly 5923: 6140 +/-70 BP). Cette date, qui situe la couche 3 vers la fin du sixième millénaire av. J.-C. en ferait un Mésolithique «très récent», contemporain des premières manifestations régionales du Néolithique. Il faut en effet souligner le recouvrement de la date du Roseau avec la plus fiable des dates obtenues pour le Néolithique ancien de la grotte du Gardon (Ambérieu-en-Bugey, Ain, F; Ly 5513: 6124 +/-42 BP soit 5200 - 4950 av. J.-C.; Nicod 1996).

### Les couches 1 et 2

Les couches 1 et 2 renferment, sur une faible épaisseur du matériel hétérogène et peu significatif attribuable à plusieurs occupations. Mentionnons la présence de quelques tessons de céramique, dont de la céramique vernissée d'époque historique, ainsi que de la céramique grossière, non tournée. Cette dernière ne comportant pas de décors ou d'éléments caractéristiques, peut être qualifiée tout au mieux de «néolithique ou protohistorique».

2. Calibration d'après Stuiver et Kra 1986, Stuiver et Reimer 1993.

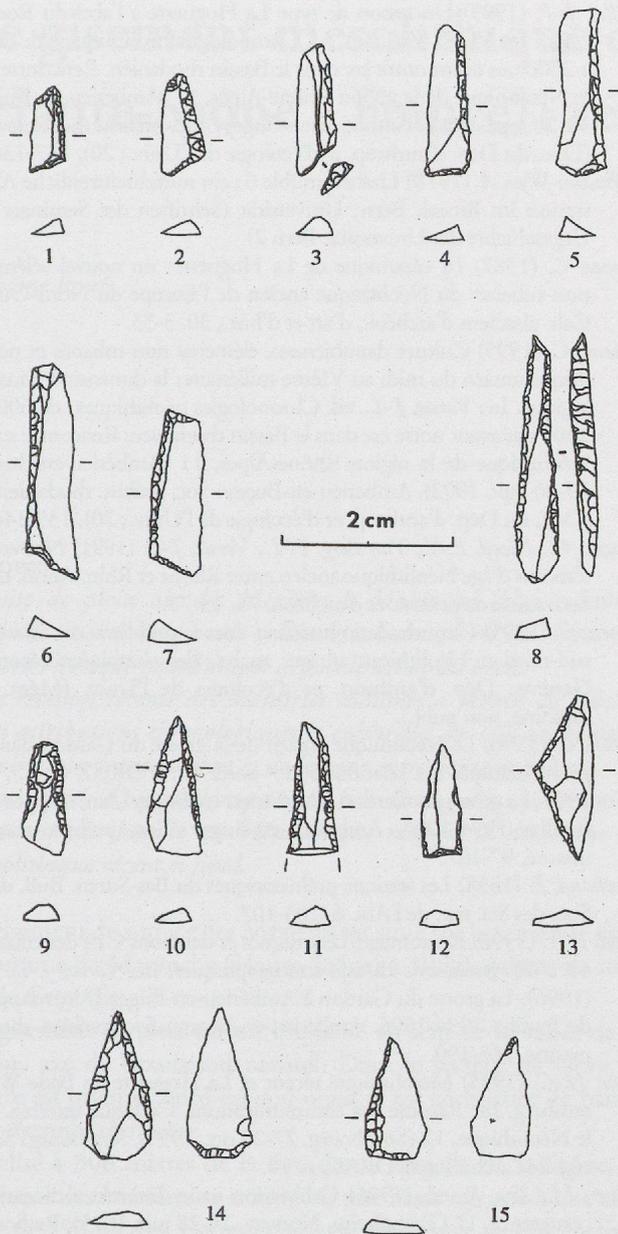


Fig. 6. Armatures microlithiques récoltées lors du tamisage des déblais des fouilles anciennes. 1 et 2, triangles scalènes; 3 à 7, lamelles scalènes; 8 à 11, pointes à retouche bilatérale; 12, 14 et 15, pointes à retouche bilatérale et base tronquée; 13, triangle isocèle.

### Le tesson de céramique de La Hoguette

Le tesson de céramique de La Hoguette (fig. 7) a été découvert dans la zone méridionale de l'abri, malheureusement hors de tout contexte stratigraphique. Il s'agit d'un tesson à surface extérieure et intérieure brun foncé. La pâte est noire à cœur et le dégraissant est très fin. La face externe est décorée de deux registres d'impressions réalisées à l'aide d'un peigne à deux dents. Le registre supérieur est constitué de trois bandes d'impressions doubles, en arc de faible courbure dirigée vers le haut, formant une sorte de feston. Le registre inférieur est formé de deux bandes d'impressions doubles, en arc de faible courbure dirigée vers le bas. Les impressions de ce registre sont moins

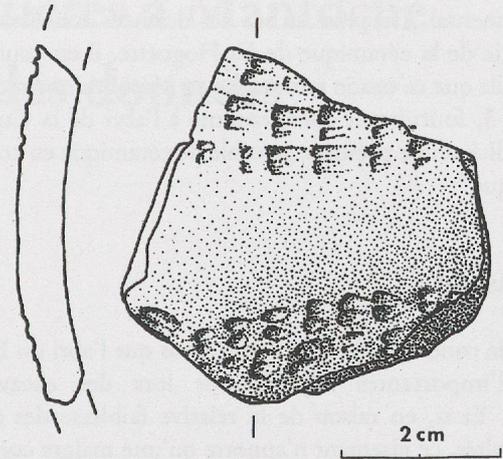


Fig. 7. Tesson de céramique de La Hoguette trouvé dans les déblais des fouilles anciennes.

profondes, moins vives, plus curvilignes que les impressions supérieures, comme si l'outil avait été différent ou appliqué de manière moins appuyée.

Des tessons portant ce type de décor, caractéristique de la Céramique de La Hoguette (Jeunesse 1987), sont actuellement connus dans une aire géographique englobant principalement la plaine du Rhin supérieur, le Rhin moyen et la vallée du Neckar. Des trouvailles isolées permettent cependant d'étendre cette répartition jusqu'en Normandie, en Hainaut occidental, dans le Limbourg néerlandais, dans la haute Vallée du Main et le Jura franco-suisse (Jeunesse *et al.* 1991).

La céramique de La Hoguette se rencontre principalement en contexte rubané ce qui permet de la situer dans la fourchette 5500-4900/4800 av. J.-C. (Jeunesse 1995). Toutefois, plusieurs sites suggèrent son association avec du Mésolithique récent. Cette association, apparaissant de manière plus ou moins certaine à Oberlarg (Haut-Rhin, F; Thévenin et Sainty 1980), à Bavans (Doubs, F; Aimé et Jeunesse 1986; Aimé 1991), à Gigot I (Doubs, F; Vuillat *et al.* 1984), à Baulmes (Vaud, CH; Egloff 1966/67, 1967) ou encore au Col des Roches (Neuchâtel, CH; Cupillard 1984), semble aujourd'hui assurée sur le site de Stuttgart-Bad Cannstatt «Wilhelma» (vallée du Neckar, D; Strien 1995), dans un niveau à trapèzes et harpons en bois de cerf, et à faune composée pour moitié d'animaux domestiques.

Quant à l'origine de la céramique de La Hoguette, l'hypothèse d'une influence stylistique méridionale a été proposée par Christian Jeunesse (Jeunesse 1987) et confortée par le travail de Claire Manen (Manen 1995, 1996). La (re)découverte à l'abri de la Cure à Baulmes de tessons de type Hoguette, permet aujourd'hui de combler partiellement le hiatus factuel qui subsistait dans l'aire géographique intermédiaire entre les courants de néolithisation rubané et cardial. Les travaux récents de Christian Jeunesse ont démontré que du point de vue chronologique, rien ne s'oppose à de tels rapprochements (Jeunesse 1995).

Dans ce contexte, le tesson de céramique de La Hoguette découvert à l'abri du Roseau représente un nouveau jalon

confortant l'hypothèse qui voit une origine méridionale à ce style ornemental. De plus, au vu des données actuelles sur la chronologie de la céramique de La Hoguette, il est tout à fait envisageable que ce tesson se rattache au Mésolithique récent de la couche 3, fournissant ainsi, comme à l'abri de la Cure, un nouvel indice d'une présence possible de céramique en contexte mésolithique<sup>3</sup>.

## Conclusion

En guise de conclusion, nous rappellerons que l'abri du Roseau a subi d'importantes déprédations lors des excavations anciennes. Et si, en raison de la relative faiblesse des échantillons récoltés, ce gisement n'apporte qu'une maigre contribution à la connaissance du Mésolithique régional, il a toutefois livré deux éléments tout à fait remarquables. Le premier est le harpon en bois de cerf, qui est à notre connaissance le seul exemplaire de ce type connu dans le Jura méridional. Le second est le tesson de céramique de La Hoguette. Intéressant tant les mésolithiciens que les néolithiciens, il s'intègre au débat sur les modalités de la transition du Mésolithique au Néolithique. Gageons que ces éléments trouveront toute leur signification à la lumière de futures découvertes.

Marc Wittig  
7, rue Sillem  
CH-1207 Genève

## Bibliographie

- Aimé, G.* (1991) Les niveaux mésolithiques de Bavans dans le contexte jurassien. In: *Mésolithique et néolithisation en France et dans les régions limitrophes*. Congrès nat. des Soc. savantes, 113 (Strasbourg, 5-9 avril 1988). Paris: Eds du Comité des travaux hist. et sci., Commission de pré- et protohist., 223-245.
- Aimé, G., Jeunesse, C.* (1986) Le niveau 5 des abris-sous-roches de Bavans (Doubs) et la transition Mésolithique récent/Néolithique dans la Moyenne Vallée du Doubs. In: *Colloque interrég. sur le Néolithique*, 10 (Caen, 1983). *Rev. archéol. de l'Ouest*, 1, suppl., 31-40.
- Bandi, H.-G.* (1963) Birmatten-Basisgrotte. Eine mittelsteinzeitliche Fundstelle im Birstal. Berne: Stämpfli (Acta Bernensia; 1).
- Crotti, P., Pignat, G.* (1986) La séquence chronologique de l'abri Freymond près du Col du Mollendruz (Jura vaudois). *Archéologie suisse*, 9, 4, 138-148.
- Cupillard, C.* (1984) Révision du gisement du Col des Roches (Le Locle): éléments nouveaux. *Archéologie suisse*, 7, 2, 34-41.
- Egloff, M.* (1966/67) Les gisements préhistoriques de Baulmes (Vaud). *Annu. de la Soc. suisse de préhist. et d'archéol.*, 53, 7-13.
- Egloff, M.* (1967) Huit niveaux archéologiques à l'abri de la Cure (Baulmes, canton de Vaud). *La suisse primitive*, 31, 4, 53-64.
- Guillet, J.-P.* (1986) Abri du Roseau: Rapport de fouilles 1985. (Rapport manuscrit non publié).
- Guillet, J.-P.* (1987) Abri du Roseau: Rapport de fouilles 1986. Lyon: Service régional de l'archéologie (Rapport non publié).
- Guillet, J.-P.* (1988) Abri du Roseau: Rapport de fouilles 1987. Lyon: Service régional de l'archéologie (Rapport non publié).
- Guillet, J.-P.* (1995) Un tesson de type La Hoguette à l'abri du Roseau (Ain). In: *VORUZ (J.-L.), ed. Chronologies néolithiques: de 6000 à 2000 ans avant notre ère dans le Bassin rhodanien. Rencontre sur le Néolithique de la région Rhône-Alpes*, 11 (Ambérieu-en-Bugey, 19-20 sept. 1992). *Ambérieu-en-Bugey: Soc. préhist. rhodanienne. (Doc. du Dép. d'anthrop. et d'écologie de l'Univ.; 20)*, 137-138.
- Hoffmann-Wyss, A.* (1978) Liesbergmühle 6: ein mittelsteinzeitliche Abri-station im Birstal. Bern: Universität (Schriften des Seminars für Urgeschichte der Universität Bern 2).
- Jeunesse, C.* (1987) La céramique de La Hoguette: un nouvel «élément non-rubané» du Néolithique ancien de l'Europe du Nord-Ouest. *Cah. alsaciens d'archéol., d'art et d'hist.*, 30, 3-33.
- Jeunesse, C.* (1995) Culture danubiennes, éléments non-rubanés et néolithique ancien du midi au VI<sup>ème</sup> millénaire: la dimension chronologique. In: *Voruz, J.-L., ed. Chronologies néolithiques: de 6000 à 2000 ans avant notre ère dans le Bassin rhodanien. Rencontre sur le Néolithique de la région Rhône-Alpes*, 11 (Ambérieu-en-Bugey, 19-20 sept. 1992). *Ambérieu-en-Bugey: Soc. préhist. rhodanienne. (Doc. du Dép. d'anthrop. et d'écologie de l'Univ.; 20)*, 139-146.
- Jeunesse, C., Nicod, P.-Y., Van Berg, P.-L., Voruz, J.-L.* (1991) Nouveaux témoins d'âge Néolithique ancien entre Rhône et Rhin. *Annu. de la Soc. suisse de préhist. et d'archéol.*, 74, 43-78.
- Manen, C.* (1995) L'axe rhodano-jurassien dans le problème des relations sud-nord au Néolithique ancien: analyse des céramiques décorées. Genève: Dép. d'anthrop. et d'écologie de l'Univ. (Mém. de diplôme, non publ.).
- Manen, C.* (1996) Le Néolithique ancien de la grotte du Gardon dans la problématique des relations sud - nord. In: *VORUZ (J.-L.), ed. 1996. La grotte du Gardon à Ambérieu-en-Bugey (Ain): rapport de fouilles 1994-1996*. *Ambérieu-en-Bugey: Soc. préhist. rhodanienne*, 97-107.
- Marchand, F.* (1898) Les stations préhistoriques du Bas-Suran. *Bull. de la Soc. des Sci. nat. de l'Ain*, 4, 103-107.
- Nicod, P.-Y.* (1996) Remontages céramiques et datations C14 des couches 48 à 60: précisions chrono-stratigraphiques. In: *Voruz, J.-L., ed. (1996). La grotte du Gardon à Ambérieu-en-Bugey (Ain): rapport de fouilles 1994-1996*. *Ambérieu-en-Bugey: Soc. préhist. rhodanienne*, 165-190.
- Strien, H.-C.* (1995) Mésolithique récent et La Hoguette en Bade-Wurtemberg. In: *Résumé des communications. Colloque interrég. sur le Néolithique*, 12 (Strasbourg, 27-29 oct. 1995), Strasbourg: Serv. rég. de l'archéologie, DRAC, p. 10.
- Stuiver, M., Kra, R., ed.* (1986) Calibration issue. Internat radiocarbon conference, 12 (Trondheim, Norway, 24-28 juin 1985), *Radiocarbon*, 28, 2B, 805-1030.
- Stuiver, M., Reimer, P.J.* (1993) Extended 14C data base and revised CALIB 3.0 14C age calibration program. *Radiocarbon*, 35, 1, 215-230.
- Thevenin, A., Sainty, J.* (1980) Un gisement préhistorique exceptionnel du Jura alsacien: l'abri du Mannlefelsen I à Oberlarg (Haut-Rhin). *Ann. Soc. d'Hist. Sundgauvienne*, 21-39.
- Vilain, R.* (1966) Le gisement de Sous-Balme à Culoz (Ain) et ses industries microlithiques. Lyon: Dép. des sci. de la terre de l'Univ. Claude Bernard. (Doc. des Lab. de géol. de la Fac. des sci. de Lyon; 13).
- Voruz, J.-L., ed.* (1995) Chronologies néolithiques: de 6000 à 2000 ans avant notre ère dans le Bassin rhodanien. Rencontre sur le Néolithique de la région Rhône-Alpes, 11 (Ambérieu-en-Bugey, 19-20 sept. 1992). *Ambérieu-en-Bugey: Soc. préhist. rhodanienne. (Doc. du Dép. d'anthrop. et d'écologie de l'Univ.; 20)*.
- Vuillat, D., Thevenin, A., Heim, J.* (1984) Un nouveau gisement épipaléolithique et mésolithique en Franche-comté: l'abri de Gigot à Bretonvilliers (Doubs). In: *Eléments de pré- et protohistoire européenne. Hommages à J.-P. Millote*. Paris: Les Belles Lettres. (Annales littéraires de l'Univ. de Besançon; 299), 115-128.
- Wittig, M.* (1997) L'abri du Roseau à Neuville-sur-Ain (Ain). Genève: Dép. d'anthrop. et d'écologie de l'Univ. (Mém. de diplôme, non publ.).

3. Rappelons toutefois qu'une occupation Néolithique au Roseau ne peut être totalement rejetée en raison de la présence discrète de tessons de céramique grossière non-tournée dans les couches 1 et 2 et dans les déblais. Il est ainsi envisageable que le tesson Hoguette soit issu d'une occupation postérieure à la couche 3.